



RÉINSERTION SOCIALE

Le programme DDR bientôt lancé dans le Pool

Le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas, a annoncé hier à Brazzaville le lancement d'ici à la fin du mois en cours du programme DDR (Désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants) au profit de 10 000 bénéficiaires dont 7 500 ex-combattants, 2 500 membres associés ainsi que des communautés dans le département du Pool.

Il a donné cette information à l'issue d'un entretien avec le représentant résident adjoint du Programme des Nations unies pour le développement, Henri René Diouf, qui lui a présenté le mémorandum et le plan de mise en œuvre effective du DDR.



Page 3

Euloge Landry Kolelas et Henri René Diouf lors de l'audience/Adiac

SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX

Lisungi ouvre le marché du travail à 870 jeunes



Des apprenants dans un atelier de menuiserie/DR

Le système de filets sociaux, encore appelé projet Lisungi, cofinancé par le Congo et la Banque mondiale, favorise l'ouverture au marché du travail à 870 jeunes formés aux divers métiers dans le département de la Likouala. Ce projet prévoit de former au total 900 jeunes candidats à l'auto-emploi dont 439 pour Impfondo ; 146 pour Enyellé et 315 pour Bétou. La formation porte sur la menuiserie, la soudure, la coupe-couture, la coiffure esthétique, l'électricité, la plomberie sanitaire, le maraîchage, la restauration, la maçonnerie, la mécanique générale, la pâtisserie, la charpente bois et l'apiculture.

Page 5

NUMÉRIQUE

Le PATN vise les zones les plus enclavées



Photo de famille des membres du Comité de pilotage du Projet d'accélération de la transformation numérique/Adiac

Le Comité de pilotage du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) se fixe comme priorités de l'année la couverture internet des zones enclavées, notamment le département de la Likouala tout en se focalisant en même temps sur la digitalisation des services publics.

Doté d'un financement conséquent issu des partenaires qui sont la Banque mondiale, l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement, le PATN compte également financer la création

d'un intranet gouvernemental sécurisé, le portail unique pour les services en ligne aux Congolais, et offrir un système d'information permettant aux citoyens de mieux gérer les services.

Page 5

AFRIQUE CENTRALE

La gestion des laboratoires préoccupe les acteurs de la santé

Les acteurs de la santé animale et humaine de l'Afrique centrale sont en conclave à Brazzaville du 11 au 14 avril. Ils débattent, entre autres, de la problématique de la gestion des laboratoires et de l'approche « Une seule santé ». Ouvrant les travaux, le directeur général des soins et des services de santé, le Pr Germain Monabeka, a souligné la nécessité de mettre en réseau les laboratoires de qualité au regard du nombre d'épidémies qui se profilent sur le continent à l'interface entre l'animal, l'homme et son écosystème.

Page 7



Les professionnels de la santé en formation/Adiac

ÉDITORIAL

Un corps sain

Page 2

ÉDITORIAL

Un corps sain

Les ministres de l'Éducation et de la Santé des vingt-quatre pays de l'Afrique de l'Ouest et du centre, réunis à Brazzaville les 5 et 6 avril, ont rendu public un engagement politique de haut niveau pour « des adolescents et des jeunes éduqués, en bonne santé et épanouis ».

La problématique a toute son importance tant il est évident qu'une personne ne peut mener à bien des études que si elle est en bonne santé et vit dans des conditions sociales adéquates. Cette corrélation est tellement forte qu'elle est inscrite par les Nations unies comme troisième et quatrième objectifs de développement durable.

Par ailleurs, les participants à ce colloque ont également évoqué la nécessité d'une action politique visant à motiver la jeunesse afin qu'elle ait la capacité d'acquérir des connaissances et des compétences indispensables pour mener à bien des choix responsables et éclairés.

Ainsi, les données démographiques, sanitaires et sociales de l'Afrique de l'Ouest et du centre soulignent l'urgence de fournir à ces deux couches sociales les moyens d'éviter les grossesses précoces et non-intentionnelles, les mariages forcés, l'abandon scolaire, de se prémunir contre le VIH et de lutter contre les violences ayant pour base le genre.

En tout état de cause, les dirigeants des deux régions africaines sont conscients de l'importance stratégique de cette couche juvénile qui représente 64% de la population totale de cette partie du monde.

De ce fait, les défis à relever sont nombreux d'autant plus que les agendas, les plans et programmes d'actions ainsi que les conférences et déclarations se sont enchaînés ces dernières années mais la situation éducative et sanitaire des jeunes demeure insatisfaisante.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'ARD fustige la perte des valeurs au Congo

L'Alliance pour république et la démocratie (ARD) a animé, le 8 avril, à Brazzaville une conférence de presse pour marquer son retour sur l'échiquier politique national, après plus de trois mois de trêve.



Le collège des membres de l'ARD, le 8 avril, lors de la conférence de presse Adiac

Dans sa déclaration, la formation politique de l'opposition a décrié la perte des valeurs qui gangrène le Congo et qui, selon elle, est à l'origine de la crise que traverse le pays. Sous la direction de son président Mathias Dzon, l'ARD, toujours critique, a fait savoir que le Congo traverse une crise morale, économique, financière, démocratique, sécuritaire et électorale « gravissime » engendrée par la perte des valeurs fondamentales, qui a favorisé la poussée inquiétante des comportements déviants à tous les niveaux.

Face à l'effondrement de ces valeurs, le parti pense qu'il est urgent d'œuvrer à la moralisation de la vie politique et publique à travers, entre autres, la restauration des règles et des valeurs républicaines, la vulgarisation des principes de bonne gouvernance afin de garantir l'intégrité des structures politiques en vue de limiter les risques de déviance.

Dans les domaines économique et financier, souligne le parti, la crise se manifeste par plusieurs signes annonciateurs. L'ARD relève, entre autres, la gestion opaque des finances publiques, des emprunts exorbitants gagnés sur la production future du pétrole,

l'épuisement des réserves internationales de change, la non-fiscalisation de plusieurs produits et services, l'attribution des marchés de gré à gré ainsi que la faillite des entreprises publiques. « La crise économique et financière gravissime qui plombe le Congo est irréfutable », a souligné l'ARD dans sa déclaration.

Pour sortir le pays de cette « crise multidimensionnelle », Mathias Dzon et les membres de son parti plaident pour la convocation d'un dialogue national inclusif. Un rendez-vous au cours duquel les filles et fils du pays discuteront en famille des stratégies à mettre en place pour le relancer sur de bonnes bases. « Nous l'avons dit et écrit mille et une fois, mais nous ne le répéterons jamais assez : la tenue d'un vrai dialogue politique national inclu sif est et demeure la seule et bonne solution pour sortir le Congo de la crise multidimensionnelle qui l'étrangle aujourd'hui. Ainsi, nous interpellons pour la énième fois le président de la République à convoquer en urgence ce dialogue », a indiqué l'ARD.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

POOL

Le programme DDR sera lancé d'ici à fin avril

Le mémorandum d'entente et le plan de lancement du programme de Démobilisation, désarmement et réinsertion sociale (DDR) dans le Pool ont été présentés au ministre, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolelas, le 11 avril à Brazzaville par le représentant-résident adjoint du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Henri René Diouf.

« Tout étant déjà fin prêt, nous procéderons, d'ici à la fin de ce mois, au lancement officiel du programme DDR dans le département du Pool », a indiqué Euloge Landry Kolelas.

Au cours de leur rencontre, le représentant-résident adjoint du Pnud a présenté au haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants le mémorandum ainsi que le plan de mise en œuvre effective du programme DDR dans le Pool. Il s'agit d'une feuille de route élaborée avec l'appui des partenaires techniques qui contient l'ensemble des stratégies de développement du projet.

« Nous sommes venus présenter au ministre, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, le plan de lancement de ce programme que nous estimons très important. Nous sommes donc sur la même longueur d'onde que nous devons commencer très rapidement le lancement et la mise en œuvre de ce programme très important », a indiqué le représentant résident adjoint du Pnud, Henri René Diouf.

L'opération est financée à hauteur de 8 milliards FCFA, dont 6,3 milliards seront apportés par les partenaires et 2 milliards par le gouvernement



Landry Kolelas (à droite) échangeant avec Henri René Diouf/Adiac

congolais. Le programme prévoit théoriquement la réinsertion sociale d'environ 20 000 personnes, dont 7500 ex-combattants ninjas, déjà démobilisés après la signature, le 23

décembre 2017, à Kinkala, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et la partie rebelle.

L'objectif étant de permettre à

la population du Pool, meurtrie par des conflits armés à répétition, de se réinsérer dans la société afin de prévenir la recrudescence des violences.

Firmin Oyé

GOUVERNANCE

Le budget de la CNTR adopté à plus de deux milliards FCFA

Le budget de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), exercice 2023, est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 2 378 374 000 FCFA, soit une augmentation de 64% par rapport au budget de l'exercice 2022.

Les participants à la troisième session ordinaire budgétaire de la CNTR ont adopté les rapports de missions des sous-commissions ad hoc ainsi que celui portant lecture du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

Le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, a rappelé que les préconisations affichées au regard du PTA s'inscrivent dans l'intensification et l'opérationnalisation des missions d'enquête de terrain et de proximité. Le but étant d'être plus près des gestionnaires et mandataires des finances publiques pour mieux s'assurer de l'observation de la transparence et de la redevabilité dans la gestion des ressources publiques. Selon lui, le but recherché n'est pas forcément de débusquer les indécidables du fait des acteurs à cols blancs pour d'éventuelles sanctions, mais aussi de plébisciter les gestionnaires modèles dont la République a grandement besoin. « Les études, les enquêtes et audits menés entre-temps nous ont permis de rencontrer des cadres rompus à la tâche qui accomplissent avec abnégation leurs fonctions. Nous saluons ici leur sens élevé de responsabilité. A contrario, nous mettons en garde les autres, qui sont peu exigeants à l'égard des règles de gestion des finances publiques. Nous les exhortons à s'améliorer pour leur propre



Les membres de la CNTR/Adiac

bien et celui de la République », a-t-il invité.

Un programme ambitieux

La CNTR a, en effet, inscrit parmi ses missions traditionnelles en 2023, l'organisation des échanges interactifs avec certaines entités de la société dont les conseils consultatifs constitutionnels, les élus locaux. Il s'agira de travailler étroitement pour recueillir leurs contributions sur les thématiques liées à la bonne gouvernance

dans le pays, mais aussi mettre à leur disposition les informations sur les supports à vulgariser cette année. Il s'agit, entre autres, du numéro vert 47 48 déjà opérationnel et du site web en cours d'implémentation. Ainsi, Joseph Mana Fouafoua espère qu'avec ces outils de communication, particulièrement le numéro vert et le site web, son institution aura créé les conditions d'échanges interactifs avec les concitoyens, non pas pour dénonciations fallacieuses

mais pour des suggestions et contributions allant dans le sens de l'amélioration de la gouvernance financière dans le pays.

2023 sera aussi consacrée à l'élaboration, avec l'appui des partenaires techniques et financiers au développement, d'un plan stratégique triennal de la CNTR 2023-2027, en se fondant sur le plan stratégique national 2020-2029 de la réforme du système de gestion des finances publiques. De même, le basculement du

budget des moyens vers le budget-programme dans lequel l'enjeu 4, à savoir une gestion fondée sur l'efficacité et la transparence, est une interpellation de la CNTR en tant qu'institution transversale de mise en œuvre des réformes.

Afin de mutualiser les actions avec les autres institutions œuvrant pour l'amélioration de la gouvernance, notamment le ministère du Contrôle d'Etat, la Haute autorité de lutte contre la corruption et la Commission nationale des droits de l'homme, il est prévu l'élaboration d'un plan de convergence avec l'appui du Programme des Nations unies pour le développement. L'institution entend aussi mener une telle démarche avec le Comité national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, dans le cadre des industries minières et pétrolières afin de circonscrire les synergies à mettre en place pour une meilleure traçabilité de la transparence dans ces deux secteurs-clés de l'économie nationale. « Avec les moyens mis à notre disposition, peut-être pas suffisants, nous devrions être capables de remplir avec zèle et courage nos missions telles qu'elles ont été prescrites par la loi. Je nous invite donc à nous mettre résolument au travail, selon les règles de l'art et le désir du travail bien fait, en adoptant des comportements novateurs et responsables. Ceci pour continuer de mériter de l'estime placée en nous par nos concitoyens », a conclu Joseph Mana Fouafoua.

Parfait Wilfried Douniama



Offre d'emploi : PERENCO/CONGO/LDB/ Adjoint au Directeur QHSE/2023.

FICHE DE DESCRIPTION DE POSTE

DENOMINATION DE L'EMPLOI : ADJOINT AU DIRECTEUR QHSE H/F

Vous assisterez le Directeur QHSE dans le suivi des opérations et le déploiement de la stratégie QHSE. Vous serez également en charge du déploiement des campagnes QHSE, de la formation et l'accompagnement.

VOS MISSIONS

- Assister le Directeur QHSE dans la mise en œuvre, le maintien des standards et objectifs QHSE, conformément aux politiques QHSE Perenco et à la réglementation nationale/internationale;
- Assurer un support et un suivi aux opérations sur les sujets QHSE;
- Identifier et corriger les non-conformités sur les différentes installations en collaboration avec les CDS;
- Réaliser des analyses sur la prévention des risques sécurité (HAZID, HAZOP, JRA, SIMOPS, ...) et sur les incidents/accidents
- Réaliser la mise à jour et le déploiement des plans d'urgences et procédures;
- Assurer la liaison avec les contacteurs et les prestataires de services pour l'amélioration de la gestion QHSE;
- Surveiller et mettre à jour les exigences QHSE du contrat;
- Assister les sites pour la réalisation de certains exercices ou cas réels : incendie, MEDEVAC, abandon, Oil Spill;
- Identifier les besoins de formation et vérifier le niveau de formation QHSE du personnel de Perenco ou du sous-traitant;
- Identifier les besoins en matériels et équipements QHSE;
- Sélectionner le matériel et l'équipement selon les normes Perenco et mettre à jour le catalogue Perenco Congo QHSE;

VOTRE PROFIL

- Vous êtes issu(e) d'une formation de niveau

Bac+5 en école d'Ingénierie HSE ou Sécurité Industrielle

- Vous justifiez d'une expérience minimum de 10 ans dans l'ingénierie HSE, notamment dans le domaine pétrolier ou de l'industrie lourde (Pétro/Chimie/Mines par exemple)
- Vous avez une bonne connaissance des standards internationaux et de la réglementation QHSE;
- Vous avez une bonne connaissance des opérations pétrolières;
- Vous faites preuve d'aisance orale et relationnelle, et de facilité à travailler avec de nombreux interlocuteurs sur différents projets;
- Vous avez une expérience de gestion d'équipe;
- Expérience internationale (soit travail à l'étranger, soit société étrangère)
- Vous êtes organisé(e), curieux(se) et motivé(e) à l'idée de résoudre des problématiques;
- Vous avez un bon esprit d'analyse et de synthèse;
- La maîtrise de l'anglais est également importante pour ce poste;

Les candidats sont invités à envoyer leur candidature au plus tard le 20 Avril 2023 à l'adresse suivante :

cg.hr.recrut@cg.perenco.com en mentionnant impérativement dans l'objet la référence de l'annonce : PERENCO/CONGO/LDB/Adjoint au Directeur QHSE/2023.



Offre d'emploi: PERENCO/CONGO/LDB/ Fiscaliste/2023

FICHE DE DESCRIPTION DE POSTE

DENOMINATION DE L'EMPLOI : FISCALISTE H/F

Rattaché(e) à la Responsable Juridique et Fiscale, vous assisterez les responsables de l'entreprise dans l'application des réglementations en matière fiscale.

VOS MISSIONS

- Vérifier la bonne conformité fiscale (compliance) des opérations courantes à la loi congolaise et aux différentes législations, identifier les particularités fiscales, contrôler le parfait règlement des impôts et des prélèvements obligatoires (cotisations sociales, taxes fiscales diverses);
- Évaluer le risque fiscal (manquement à la loi, sanction) des opérations à venir et leurs conséquences légales et comptables;
- Préparer un éventuel contrôle fiscal, prévenir un redressement fiscal potentiel;
- Documenter les positions prises et les transactions réalisées (documentation des prix de transfert, par exemple) en vue de se conformer aux obligations légales ou afin d'être en mesure de les expliquer lors d'un audit ou de contrôles fiscaux ultérieurs;
- Assistance conseil à la direction et aux services;
- Contribuer à instaurer une bonne gouvernance fiscale : conseiller les services, informer les opérationnels (principalement juristes, comptables, financiers), les sensibiliser aux enjeux fiscaux;
- Proposer, pour des opérations ou des projets, des stratégies offrant des options fiscales optimales (fiscalité directe, indirecte, allègements fiscaux, crédits d'impôts);

- Mettre en place des outils performants de reporting pour fiabiliser les comptes des filiales et renforcer la prévision fiscale;
- Assurer la présentation fiscale annuelle au comité d'audit;
- Produire et déposer la liasse fiscale (documents fiscaux) à la clôture de l'exercice comptable;
- Toutes autres tâches en lien avec votre fonction que vous confiera votre hiérarchie.

VOTRE PROFIL

- Formation de niveau Bac +5 de type Droit des sociétés, fiscal, contentieux d'affaires
- Une expérience de 5 ans minimum en entreprise ou en société de conseil
- Maîtrise des procédures de contrôle fiscal, recouvrement des créances
- Maîtrise du droit fiscal : lois de finance, Code des impôts, régimes fiscaux
- Esprit d'analyse et de synthèse; rigueur et organisation; réactivité et capable de travailler sous pression

Merci d'envoyer votre candidature au plus tard le 20 Avril 2023 à l'adresse suivante : cg.hr.recrut@cg.perenco.com en mentionnant impérativement dans l'objet la référence de l'annonce : PERENCO/CONGO/LDB/Fiscaliste/2023.



Offre d'emploi : PERENCO/CONGO/LDB/Responsible Contracts/2023.

FICHE DE DESCRIPTION DE POSTE

DENOMINATION DE L'EMPLOI : RESPONSABLE CONTRATS H/F

Au sein du département Supply Chain Management et rattaché(e) au Directeur SCM, vous êtes responsable de la mise en place et du suivi des contrats. Vous travaillerez en lien étroit avec les départements techniques et le pôle juridique afin de mener à bien les missions ci-dessous.

VOS MISSIONS

En collaboration avec les départements techniques de la filiale (Projets, Forage, Production, Maintenance, HSE, SCM, etc.), vous devrez :

CONTRATS :

- Analyser les demandes exprimées par les clients internes, participer à la finalisation du cahier des charges et constituer les dossiers d'appels d'offres,
- Assurer le sourcing de fournisseurs, le processus de préqualification et la finalisation des listes de soumissionnaires,
- Lancer les CFTs et superviser les séances d'ouverture des offres,
- En liaison avec les clients internes, répondre aux demandes de clarification, évaluer et négocier les propositions, puis présenter les recommandations d'attribution au management,
- Finaliser les accords pour signature,
- Créer les contrats et les call-offs orders dans SAP, émettre les avenants et préparer les work orders,
- Veiller à la bonne gestion de la base de données contrats,
- Gérer l'archivage (physique & numérique) des contrats signés et de l'ensemble des documents issus de l'appel d'offres,
- Assurer le suivi des engagements contractuels, ainsi que leur renouvellement,
- Effectuer le reporting de l'activité contrats,

QHSE :

- En phase de lancement d'appel d'offres, vous assurez que le dossier énonce clairement nos exigences HSE,
- Vous vous assurez, dans le cadre de la sélection des offres, que ces dernières intègrent à minima les standards du groupe en matière HSE,
- Vous vous assurez que le contrat reprend les exi-

gences HSE énoncées dans l'appel d'offres et les éventuels commentaires issus de l'offre retenue,

VOTRE PROFIL

- Formation de niveau Bac +4/5 : idéalement profil Ingénieur - formation Achats / Droit / Commerce
- Minimum 6 années d'expérience dans un poste similaire (Chargé d'affaires, Ingénieur achats dans le secteur pétrolier)
- Bonne expérience des contrats de services et d'opérations dans un environnement industriel (idéalement premières expériences au sein d'un opérateur ou d'une société de services pétroliers, ou tout autre secteur industriel)
- Maîtrise des notions juridiques clés dans les contrats (responsabilités, assurances, garanties, taxes, etc.)
- Excellentes qualités rédactionnelles
- Bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de présentation
- Sens de la négociation
- Connaissance des lois et décrets en vigueur, de l'environnement juridique et légal local et international, du code général des Impôts, de la fiscalité douanière, etc.
- Connaissances des problématiques liées au transit
- Une expérience avec SAP serait un avantage
- Bilingue français et anglais (oral et écrit)
- Sens du détail et rigueur indispensables
- Proactivité et force de proposition
- Sens de la confidentialité
- Bonne maîtrise du Pack Office

Merci d'envoyer votre candidature au plus tard le 20 Avril 2023 à l'adresse : cg.hr.recrut@cg.perenco.com en mentionnant impérativement dans l'objet, la référence de l'annonce : PERENCO/CONGO/LDB/Responsible Contrats/2023.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

PROJET LISUNGI

870 jeunes bientôt sur le marché du travail dans la Likouala

Grâce au projet Lisungi, système de filets sociaux, 870 jeunes ont été formés dans le département de la Likouala en menuiserie, soudure, coupe-couture, coiffure esthétique, électricité, plomberie sanitaire, maraîchage, restauration, maçonnerie, mécanique générale, pâtisserie, charpente bois et apiculture. Ils attendent d'être lancés sur le marché du travail.

Le ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire conduit depuis 2020, dans le cadre de la coopération entre la République du Congo et la Banque mondiale, les activités du projet Lisungi dans le département de la Likouala. L'accord de financement additionnel du projet, signé en mars 2019, prévoyait la formation de 900 jeunes candidats à l'auto-emploi dont 439 pour Impfondo ; 146 pour Enyellé et 315 pour Bétou. « *Il y a vraiment une évolution, j'ai déjà appris beaucoup de choses. Apprendre un métier dans ma vie est une bonne chose car je suis orphelin de père et de mère*

et je dois donc me battre pour trouver un jour du travail. Mes remerciements vont droit à Lisungi pour son aide, à Dieu et à papa Sassou, le père de tous les enfants pour cette initiative. Quand je finirai ma formation, j'ouvrirai un atelier dans lequel je prendrai les jeunes du quartier, mais aussi mes frères autochtones pour leur transmettre les connaissances apprises », a promis un apprenant.

Considérée comme l'un des départements les plus enclavés du pays, la Likouala est actuellement confrontée à plusieurs difficultés liées à la santé, l'éducation de base et à la formation qualifiante. Dans le sous-secteur de la forma-



Des jeunes filles formées en coupe couture DR

tion qualifiante, par exemple, il a été relevé, entre autres, le déficit des formateurs spécialisés dans les structures de formation tant publiques que privées, le faible niveau d'équipements et de plateaux techniques dans les ateliers, l'insuffisance des kits d'apprentissage, l'absence du personnel de suivi technico-pédagogique des apprenants, l'insuffisance d'une main d'œuvre qualifiée dans les différents métiers.

Pour relever ces défis et mettre sur le marché du travail une main d'œuvre qualifiée devant accompagner le développement de l'économie locale, la tâche a été confiée au ministère en charge de la Formation qualifiante, à tra-

vers son bras opérationnel, la direction générale de la formation qualifiante et de l'emploi. A l'issue du protocole d'accord conclu en décembre 2019 entre le ministère en charge des Affaires sociales et celui de l'Enseignement technique et de la Formation qualifiante, les deux parties ont signé un avenant en vue de rattraper la formation de trente apprenants pour une durée de quatre mois.

Un partenariat porteur

Le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire est lié depuis quelques années à celui en charge de l'Enseignement technique et de la Formation qualifiante par un protocole

d'accord dans le cadre de la mise en œuvre, dans la Likouala, des activités du projet Lisungi en lien avec le sous-secteur enseignement technique et formation qualifiante. A travers cet accord, les deux parties ont souscrit aux objectifs de l'appui qu'apporte le ministère en charge des Affaires sociales par le biais du projet Lisungi au sous-secteur enseignement technique et formation qualifiante dans les districts d'Impfondo, Bétou et Enyellé.

Elles se sont engagées, en effet, à mettre en œuvre, avec diligence et efficacité, plusieurs actions prioritaires. Il s'agit, entre autres, de l'identification et de l'évaluation des capacités techniques des

prestataires de formation (publics et privés) intervenant dans les domaines de développement prioritaires du département de la Likouala ; la formation des prestataires de la formation à l'approche par compétence et au maniement des programmes de formation et des livrets d'apprentissage élaborés par le Projet de développement des compétences pour l'employabilité.

Le protocole d'accord prévoit également la formation des formateurs à l'alphabétisation fonctionnelle et aux compétences de vie courante ; l'organisation à Impfondo, Bétou et Enyellé des sessions de formation qualifiante aux métiers cibles en lien avec les activités économiques phares ou prioritaires du département de la Likouala ; l'appui aux structures de la formation qualifiante dans le suivi/évaluation des formations et de la certification.

Situé à l'extrême nord-est du Congo, le département de la Likouala compte dix-neuf structures de formation qualifiante. Notons que le financement additionnel du projet Lisungi couvre essentiellement les localités du Congo qui abritent les réfugiés. Le département de la Likouala, avec 66% de réfugiés, concentre plus de 70% des activités de ce financement.

Parfait Wilfried Douniama

NUMÉRIQUE

Le Congo veut accélérer la connexion de ses zones enclavées

Les travaux du comité de pilotage du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) ont été lancés le 11 avril, à Brazzaville, par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo. Parmi les priorités de cette année figurent la couverture internet des localités enclavées, notamment du département de la Likouala, et la digitalisation des services publics.

La session inaugurale du comité de pilotage (Copil) du PATN a adopté le plan de travail 2023 axé sur les activités de connectivité des zones blanches, principalement les localités enclavées de la Likouala, des universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N'Gouesso, ainsi que de certains bâtiments administratifs. Le projet devra aussi favoriser la modernisation de l'état civil et du système d'identité numérique inclusif en République du Congo.

L'une des principales résolutions de ce premier Copil est l'adoption de l'enveloppe de 13,995 milliards FCFA au titre du budget de l'année en cours. Dans cette enveloppe, un montant de 3,297 milliards FCFA pour la composante 1 dédiée au renforcement du cadre favorable à l'accéléra-

tion de la transformation numérique ; une enveloppe de 5,720 milliards FCFA attribuée au développement de la connectivité au haut débit et l'inclusion numérique ; 3,737 milliards FCFA pour l'amélioration de la prestation et l'accès aux services numériques

pour cinq ans, le PATN a bénéficié d'un financement de près de 90 milliards FCFA, soit de 100 millions de dollars (60 milliards FCFA) de la Banque mondiale et de 45 millions d'euros (29,4 milliards) de l'Union européenne ainsi que de la Banque euro-

guer de financer la création d'un intranet gouvernemental sécurisé ; d'un portail unique pour les services en ligne aux citoyens ; de multiples systèmes d'information pour mieux gérer les services aux citoyens. Le projet a également inscrit en bonne place

Plan national de développement 2022-2026, de même que de la stratégie « Vision Congo digital 2030 » du pays. Celui-ci est doté des structures de mise assez représentatives, a soutenu son coordonnateur national, Seck Manouangui, citant le Copil chargé d'examiner les activités essentielles initiées par l'unité de coordination du projet, du comité technique et de l'unité de gestion. Mais cette équipe sera sollicitée sous peu pour l'élaboration du Plan annuel de passation de marché, a rappelé le président du Copil, Sosthène Likouka. Il a, enfin, exhorté les responsables de gestion du projet à plus de vigilance afin « de gagner la confiance des partenaires de la Banque mondiale ».

Fiacre Kombo

Le projet devra favoriser la modernisation de l'état civil et du système d'identité numérique inclusif en République du Congo

centrés sur les personnes ; 1, 240 milliard FCFA en vue de la gestion du projet.

Ce nouveau projet vise la transformation numérique du pays, a insisté Léon Juste Ibombo, en mettant l'accent sur la prestation de services publics numériques. Prévu

pour cinq ans, le PATN a bénéficié d'un financement de près de 90 milliards FCFA, soit de 100 millions de dollars (60 milliards FCFA) de la Banque mondiale et de 45 millions d'euros (29,4 milliards) de l'Union européenne ainsi que de la Banque euro-

les formations aux compétences numériques dédiées aux agents publics, aux instituts de formation formels et informels, aux incubateurs locaux... », a indiqué le ministre de tutelle.

Le projet numérique figure au nombre des priorités du

RECONNAISSANCE

Patricia Yoka élevée au rang de chevalier de l'ordre du Mérite congolais

Le grand maître des ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina, a fait porter, le 11 avril, à Brazzaville, à Patricia Romy Yoka Mouandinga sa médaille de chevalier de l'ordre du Mérite congolais.

En application du décret n°2023-79 du 7 mars 2023 signé par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, Patricia Yoka vient ainsi d'intégrer la sphère des citoyens honorés de leur vivant par la République.

Cet hommage à l'endroit d'une femme qui partage son quotidien entre les activités professionnelles, religieuses et politiques est une marque de reconnaissance de ses œuvres, notamment son combat pour l'épanouissement, l'intégration et la valorisation de la femme.

Digne fille du Congo où elle a effectué ses études primaires et secondaires avant de les poursuivre à l'étranger, Patricia Yoka se distingue particulièrement par ses œuvres sociales, son dynamisme et son esprit d'ouverture. En présence de l'ancien ministre d'État, Aimé Emmanuel Yoka, ainsi que des amis et connaissances, l'heureuse récipiendaire

a remercié le président de la République pour cette congratulation. Elle a indiqué, avec plaisir, que c'est grâce à la proposition de la ministre de la Promotion de la femme, Inès Bertille Ingani, que son décret a été signé avant de signaler que ce geste de la République l'oblige à travailler davantage pour le bien de la communauté.

« J'ai été émue du fait que c'est à Owando, le 8 mars, Journée internationale de la femme, que le président de la République, sur proposition de la ministre de la Promotion de la femme à qui je voue toute ma reconnaissance, m'a fait l'honneur de m'élever, à titre exceptionnel, dans l'ordre du Mérite congolais. Cette distinction est un appel à la responsabilité », a laissé entendre l'heureuse récipiendaire qui est également



Patricia Romy Yoka Mouandinga recevant sa médaille Adiac

conseillère municipale de la ville d'Oyo.

Patricia Yoka est initiatrice de la Conférence internationale des femmes élités dont la troi-

sième édition aura lieu le 11 octobre, à Brazzaville. Ce grand rendez-vous des femmes vise, entre autres, à les encourager et à œuvrer efficacement en faveur

de leur nation ; les emmener à mieux se valoriser et à réaliser leur destinée ; puis à lutter contre la présomption d'incompétence.

Cette membre de la communauté Armée de victoire Basandza est également la fondatrice de l'Association pour la promotion des artistes chrétiens et la co-fondatrice de la librairie chrétienne Le Patmos. Détentrice d'un master en relations publiques de l'Ecole française des attachés de presse de New York, Patricia Yoka est cheffe d'entreprise et consultante en pilotage stratégique et opérationnel des projets de communication. Son engagement politique l'a conduite à rejoindre, en 2014, les rangs du Club 2002-PUR où elle exerce la fonction de secrétaire nationale chargée de la communication et des relations extérieures.

Rude Ngoma

AFFAIRES

Les entrepreneurs mondiaux en conclave dès ce 12 avril

La Banque africaine de développement (BAD) lance, le 12 avril par visioconférence, le séminaire sur les opportunités d'affaires (BOS) au bénéfice des entrepreneurs d'Afrique, d'Europe, d'Asie, de l'Océanie et d'Amérique.

Prévu sur une durée de trois jours, l'événement s'inscrit dans le cadre de la première édition 2023 et offrira aux participants les consultants individuels et représentants des cabinets de conseil, les entrepreneurs civils, les fabricants, les fournisseurs ainsi que les attachés commerciaux des ambassades des pays membres de cette institution, une occasion d'obtenir des informations sur la fourniture de biens et de services ou sur le partenariat avec le groupe de la Banque.

Ce séminaire se tiendra plus précisément les 12 (pour l'Afrique, l'Europe et l'Amérique), 13 (l'Asie et l'Océanie) et enfin le 14 avril (une édition spéciale pour le Mozambique), en vue de faciliter la participation des délégués situés dans différents fuseaux horaires.

Pour l'occasion, des experts de la BAD présenteront la stratégie, les politiques et les opérations de l'institution, les règles et procédures de passation des marchés. Durant cette activité, plusieurs présentations seront suivies d'une table ronde thématique animée par des représentants clés de chaque secteur pour discuter des activités en cours et à venir dans les pays africains et répondre aux questions et demandes des participants.

Organisées par le département de la mobilisation des ressources et des partenariats, ces rencontres de la banque permettent à celle-ci d'élargir son répertoire de fournisseurs de qualité afin d'ouvrir davantage à la concurrence ses marchés sur l'exécution de ses projets et d'améliorer ses propres prestations de services et la réalisation de ses initiatives de développement.

Gloria Imelda Lossele

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES ÉCOLES

Des pairs éducateurs en formation

L'association congolaise unie pour la recherche et l'éducation (UCARE) et le bureau pays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont lancé, le 7 avril, à Brazzaville, un programme de lutte contre les abus, le harcèlement et les violences sexuelles en milieu scolaire et universitaire.

Le programme est mis en œuvre dans le cadre de la commémoration de la Journée mondiale de la santé et des festivités du 75^e anniversaire de l'OMS qui prône la santé pour tous. Plusieurs pairs éducateurs seront formés pour éduquer les adolescents et les jeunes à lutter contre les violences sexuelles dans les écoles. Ce programme de formation est copié sur la politique de l'OMS relative à la prévention de l'inconduite sexuelle et les mesures destinées à y remédier.

En effet, l'inconduite sexuelle est une débauche de nature sexuelle qui existe sur un spectre qui peut inclure un large éventail de comportements sexuels considérés comme importuns. Selon Ucare, au Congo l'inconduite sexuelle en milieu scolaire et universitaire est un facteur majeur de propagation des maladies sexuellement transmissibles et un défi à la santé mentale des adolescents et des jeunes. « Les abus, le harcèlement et la violence sexuelle sont des causes majeures des échecs et abandons scolaires. Ucare partagera cette expérience avec d'autres associations et écoles privées pour relever ce défi et donner la chance aux enfants de jouir d'une bonne santé mentale », a indiqué Pavel Bohouta, président d'Ucare.



Des élèves et les organisateurs de l'activité avant le lancement du programme de formation Adiac et épanouis.

Les pairs éducateurs formeront des adolescents et des jeunes qui agiront auprès de leurs camarades afin de se doter mutuellement des connaissances, des compétences, des attitudes et des valeurs qui leur donneront les moyens de s'épanouir dans le respect de leur santé, de leur bien-être et de leur dignité.

Les connaissances offertes par les pairs éducateurs développeront auprès des adolescents et des jeunes des relations sociales et sexuelles respectueuses. Elles leur aideront aussi à réfléchir aux conséquences de leur choix et à comprendre leurs droits afin de les défendre.

« Cette session s'ouvre vingt-quatre heures après la proclamation de l'engagement de l'Afrique de l'Ouest et du centre pour les adolescents et des jeunes éduqués, en bonne santé

et épanouis. Je voudrais réaffirmer la disponibilité de l'OMS à vous accompagner afin que la lutte contre les violences fondées sur le genre en milieu scolaire soit une réalité », a indiqué le Dr Guy Michel Mbemba, chargé des programmes RMNCAH à l'OMS. Face au phénomène de violences sexuelles en milieu scolaire, le conseiller socio-politique de l'administrateur-maire du troisième arrondissement de Brazzaville, Alexis Arsène Mviri, s'est félicité de l'action menée par l'association Ucare, en collaboration avec l'OMS. Ce dernier a rappelé que « l'école est par essence un lieu consacré à l'apprentissage et au développement des savoirs. C'est l'endroit par excellence où l'enfant s'instruit, se socialise et développe ses talents ».

Fortuné Ibara

AFRIQUE CENTRALE

Des professionnels de la santé en réunion à Brazzaville

Les professionnels de la santé animale et humaine des Etats membres de l'Afrique centrale se réunissent du 11 au 14 avril, à Brazzaville, en atelier régional sur le système de gestion de la qualité et la cartographie des laboratoires utilisant l'approche « Une seule santé ».

La réunion a pour objectif d'assurer l'amélioration continue des processus de diagnostic, d'investigation et d'examen de la qualité des laboratoires, conformément à l'approche « Une seule santé » pendant la pandémie de la covid-19. Il s'agit de fournir aux laboratoires des Etats membres une approche systématique axée sur les processus pour atteindre les objectifs de qualité, élaborer, mettre en œuvre et maintenir des politiques, des processus et des procédures pertinents pour chaque système de quotas essentiels. Les discussions porteront sur la gestion des processus, l'évaluation externe de la qualité, la gestion et l'événement non conforme ainsi que les travaux de groupe.

La rencontre a été ouverte par le directeur général des soins et des services de santé, le Pr

Germain Monabeka. Pour lui, les centres africains de contrôle et de prévention des maladies ont reconnu la nécessité de disposer de services et de réseaux de laboratoires complets et de qualité en raison de la charge de morbidité ainsi que du grand nombre d'épidémies qui se produisent sur le continent à l'interface entre l'homme, l'animal et l'écosystème.

« L'amélioration des systèmes et des réseaux de diagnostic en laboratoire est essentielle pour soutenir les systèmes nationaux et régionaux de surveillance des maladies, les réponses aux épidémies et pour garantir la précision du diagnostic en vue d'une gestion efficace des cas et d'une réponse efficace aux urgences de santé publique », a-t-il indiqué.

Le Pr Germain Monabeka a rappelé le rôle essentiel des laboratoires dans la gestion des patients, la surveillance des maladies. Selon lui, on doit renforcer la qualité des laboratoires dans la région africaine pour mieux contribuer à la gestion des maladies, à la prévention, au contrôle et à la réponse aux épidémies.

Notons que les centres africains de contrôle et de prévention des maladies sont une agence technique spécialisée de l'Union africaine. Ils visent à soutenir les pays africains dans leurs efforts pour répondre efficacement aux urgences de santé publique par le renforcement des capacités des professionnels des médias et l'assistance technique aux pays pour relever les défis sanitaires complexes.

Lydie Gisèle Oko

DETTE AFRICAINE

La Chine exhorte les Etats-Unis à l'allègement

Lors d'une conférence de presse, le 10 avril, à Pékin, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Wang Wenbin, a exhorté les Etats-Unis à redoubler d'efforts pour résoudre la dette des pays africains.

Wang Wenbin a lancé son appel en réponse aux accusations de certains responsables américains et de la Banque mondiale selon lesquelles la Chine serait un obstacle à l'allègement de la dette africaine. La Chine, souvent accusée d'être « un obstacle à l'allègement de la dette africaine », a dénoncé « un piège tendu par certains politiciens occidentaux pour perturber et saper sa coopération avec les pays en développement ».

Ces déclarations interviennent après une série de visites de hauts responsables de l'administration américaine en Afrique, dans un contexte de concurrence croissante de la part d'autres puissances mondiales, en particulier la Chine et la Russie.

Durant le sommet États-Unis/Afrique en décembre, à Washington, Joe Biden avait promis un engagement plus important des États-Unis en Afrique et annoncé une aide de 55 milliards de dollars sur trois ans.

En fin 2018, la dette extérieure africaine était estimée à plus de 750 milliards de dollars, détenue par quatre groupes de créanciers (la Chine, le Club de Paris dont font partie les États-Unis, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale) et des investisseurs privés. La question de son annulation s'est souvent posée, mais cette dette subsiste toujours et résiste au temps. D'ailleurs, elle s'est imposée avec une grande acuité lors de la crise économique engendrée par la pandémie de covid-19.

Selon les informations, « la dette africaine s'est constituée à partir des années 1960 avec la vague des indépendances des pays du continent. D'ailleurs, pour certains pays comme la Mauritanie, cette dette a été léguée simplement par les puissances coloniales. La France aurait légué à la Mauritanie une dette de 66 millions de dollars ».

Dans les années 1970, cette dette s'est creusée avec les « prêts à des taux bas (entre 2 et 3%) » accordés aux pays du continent par la Banque mondiale. Et, les différentes politiques d'ajustement structurel mises en place pour éviter les défauts de paiement n'y ont quasiment rien changé. L'Afrique reste encore criblée de dettes. La Chine et les États-Unis détiennent des parts très importantes de cette dette qui pèse énormément sur les économies des pays du continent. Malheureusement, ces deux géants de l'économie mondiale sont dans un bras de fer qui ne facilite pas l'allègement de la dette africaine.

Yvette Reine Nzaba

PARTENARIAT

Une délégation des Brics séjourne en Centrafrique

L'organisation de pays dits émergents regroupant la Russie, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et le Brésil (Brics) est arrivée, le 9 avril, en République centrafricaine, pour une semaine, en vue de nouer des partenariats économiques.

La délégation des Brics ayant effectué le déplacement est composée d'une douzaine d'opérateurs économiques, essentiellement russes et indiens. Elle est menée par la présidente de l'alliance des Brics, Larissa Zelentsova, et Ahoua Don Mello, son représentant pour l'Afrique de l'Ouest et du centre.

Plusieurs séances de travail sont prévues avec le président Faustin Archange Touadéra, ainsi qu'avec différents chefs de départements ministériels. Cette visite pourrait se conclure par la signature de plusieurs accords-cadres de coopération dans les domaines de l'énergie, des hydrocarbures, de l'agriculture et des mines, selon une communication de la délégation.

C'est la deuxième visite de représentants de l'instance en moins de six mois à Bangui. La Centrafrique fait face à une « dégradation » de ses finances publiques liée notamment à la suspension des aides budgétaires extérieures pour la deuxième année consécutive. L'État cherche donc à nouer de nouveaux partenariats et à trouver de nouvelles opportunités.

Une ouverture également souhaitée du côté de l'alliance des Brics qui a multiplié les déplacements ces derniers mois sur le continent, se présentant comme un partenaire alternatif.

Y.R.Nz.



ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LE BIEN ETRE FAMILIAL
Membre accrédité de l'IPPF depuis 1998
49, Avenue de la Base, Batignolles B.P. 945 – BRAZZAVILLE
Tel (242) 06 710 65 13 / 06 982 88 45
E-mail : acbef@yahoo.fr acbef.contact@gmail.com République du CONGO



APPEL A CANDIDATURES AU POSTE DE DIRECTEUR (TRICE) EXECUTIF (VE)

L'Association Congolaise pour le Bien Etre-Familial (ACBEF), Association membre de la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF), cherche un homme ou une femme de nationalité Congolaise pour occuper le poste de Directeur (trice) Exécutif (ve).

Référence du poste : N° 07/2023
Titre du poste : Directeur (trice) Exécutif (ve)
Type de contrat : Contrat à durée déterminée (CD) d'un (1) an renouvelable avec possibilité d'un CDI.
Lieu d'affectation : Brazzaville, Siège de l'ACBEF avec des déplacements à l'intérieur du pays.
Responsable hiérarchique : Présidente du Comité Exécutif National (CEN), instance de Gouvernance.

2. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

- Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Maîtrise/BAC+ 5 ans au moins, en sciences de gestion, sciences sociales ou humaines avec des expériences probantes en gestion, droit et administration publique, médecine avec spécialisation en santé publique et autres domaines équivalents ;
- Avoir une expérience de plus de 5 ans à haute responsabilité dans la coordination ou gestion des programmes et projets ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française, une connaissance et la pratique de la langue anglaise est souhaitée ;
- Avoir une expérience dans la vie associative ou communautaire ;
- N'avoir aucun engagement (contrat) avec tout autre organisme ou institution, structure publique, paraétatique, privée et Agence du Système des Nations Unies ;
- Être disponible immédiatement (dès juin 2023) et à plein temps.

3. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

1. Une lettre de motivation ;
2. Un curriculum vitae avec photo, format identité ;
3. Une copie ou extrait d'acte de naissance ;
4. Un Certificat médical d'aptitude physique datant de moins d'un (1) mois ;
5. Une copie du/ des diplômes obtenus ;
6. Deux lettres de recommandation ;
7. Copies de certificats de travail ou documents équivalents justifiant l'expérience professionnelle.

Date limite de dépôt des candidatures : 05 mai 2023 à 15h00.

NB : Les personnes intéressées sont priées de retirer les TDRs au siège de l'ACBEF
Le dossier doit être adressé, sous pli fermé, à :
Mme la Présidente du Comité Exécutif National de l'ACBEF
Au Siège de l'Association sis 49, Avenue de la Base Batignolles Moundali Brazzaville – CONGO

Une version électronique doit être envoyée à l'adresse suivante :
• acbefrecrute@gmail.com

Pour tous renseignements complémentaires appeler le : 05 526 63 09

Fait à Brazzaville le 30 mars 2023

La Présidente Nationale



Banque Congolaise de l'Habitat

COMMUNIQUÉ CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCH

Le Conseil d'Administration de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCI-1) s'est réuni, ce samedi 08 avril 2023 à l'hôtel PEF \CO, en sa 1^{re} session ordinaire de l'année, sous la présidence de Monsieur Athanase NGASSAKI.

Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour, dont principalement l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2022.

Ainsi, après avoir approuvé le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 17 décembre 2022, les administrateurs ont d'une part, examiné le projet de rapport d'activités annuel de l'exercice 2022 et, d'autre part, entendu la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur le projet d'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2022.

Poursuivant l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Président du Comité Permanent d'Audit a rendu compte des travaux de cet organe, notamment l'examen des comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

Puis, après avoir pris connaissance de l'ensemble des rapports présentés, le Conseil d'Administration a procédé à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022. De ce qui précède, il ressort que l'exercice 2022 s'achève sur une note positive avec un résultat net bénéficiaire.

De même, après lecture du compte-rendu des travaux du Comité des Risques, le Conseil d'Administration a adopté les documents

suivants examinés par cet organe :

- a. Le Plan de Financement d'Urgence (PFU);
- b. Le système de notation interne des engagements ;
- c. La mise à jour de la cartographie des risques ;
- d. La politique de financement de l'habitat. i

Enfin, le Conseil a suivi avec attention la communication portant sur le rapport annuel des activités de l'audit interne pour l'exercice 2022 (article 50 du Règlement COBAC R-201,6/04) et la présentation du rapport annuel sur l'exécution du contrôle interne, la mesure et la surveillance des risques ;

Cette première session du Conseil d'Administration s'est achevée sur une note d'encouragement adressée à la Direction Générale pour les performances réalisées au cours de l'exercice 2022 et l'exhorte à tout mettre en œuvre afin de maintenir cette dynamique positive au cours de l'exercice 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 13h 15

Fait à Brazzaville, le 08 Avril 2023



Athanase NGASSAKI

Président du Conseil d'Administration

CONCERT EVENEMENT **22 AVRIL 19 H**

Zina Hope & Chris

JAIPUR SEA LOUNGE RESTAURANT
Côte Sauvage - Pointe Noire

NZO MUKOLO
Zina Hope & Chris

Reservation : **05 698 68 68**

Entrée & Cocktail 20 000 Frs CFA
15 000 Frs CFA seront reversés à l'orphelinat sur chaque entrée.

Guests :
Mixton, Mack Toob et invités à surprise
Avec **Kimvouka** (percussions et danses traditionnelles)
Astride Mikoko (gym et danse contemporaine)
Patrick Bayoga (spectacle de feu & contorsions)

Avec la Maison du Cœur Amis du Congo, apportez votre soutien aux enfants de l'orphelinat Nzo Mukolo.

06 950 79 91
05 692 80 21

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑
SAISISSEZ LE LIEN
OU

SCANNEZ LE QR CODE

CHINE - FRANCE

Renforcer la coopération et promouvoir la confiance mutuelle

Les présidents chinois, Xi Jinping, et français, Emmanuel Macron, ont convenu dans une déclaration conjointe de renforcer la coopération multiforme et de promouvoir la confiance mutuelle, dans le cadre du partenariat global stratégique étroit et solide qui lie les deux pays.

A l'approche du 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France, les chefs d'État Xi Jinping et Emmanuel Macron ont rappelé la solidité du fondement des relations entre les deux pays et l'amitié entre les deux peuples. Ils ont évoqué, à l'issue de la visite d'État du président français en Chine, leur engagement de lancer de nouvelles perspectives pour la coopération dans plusieurs domaines et de rechercher une nouvelle impulsion pour les relations entre la Chine et la France, d'une part, et entre la Chine et l'Union européenne (UE), d'autre part.

« La France et la Chine soulignent l'importance des échanges de haut niveau, de leur dialogue stratégique, de leur dialogue économique et financier de haut niveau sur les échanges humains afin de favoriser le développement de leur coopération bilatérale », rapporte la déclaration conjointe. Dans le cadre du partenariat global stratégique étroit et solide, les deux pays réaffirment leur volonté de poursuivre le développe-



Les présidents Xi Jinping et Emmanuel Macron lors de sa visite d'Etat en Chine/DR

ment continu sur la base du respect mutuel de leur souveraineté, de leur intégrité territoriale et de leurs intérêts majeurs.

Ils s'accordent en même temps

à approfondir le dialogue entre le Théâtre Sud de l'Armée populaire de libération de la Chine et le Commandement des forces françaises en Zone Asie-Pacifique

(ALPACI) pour renforcer la compréhension mutuelle des enjeux de sécurité régionaux et internationaux.

La Chine et la France réaffirment leur engagement à promouvoir, de manière équilibrée, les trois piliers du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires que sont le désarmement nucléaire, la non-prolifération nucléaire et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. « La Chine réaffirme son engagement dans le développement des relations UE-Chine. Elle encourage les échanges à haut niveau afin de favoriser les convergences de vues sur les enjeux stratégiques, d'accroître les échanges humains, de répondre ensemble aux enjeux globaux et de promouvoir une coopération économique de façon proactive et équilibrée. La France, en tant qu'Etat membre de l'Union européenne, partagera sa contribution », peut-on lire dans la même déclaration conjointe.

Au plan économique, les deux Etats s'engagent à accorder des

conditions de concurrence équitables et non-discriminatoires aux entreprises, notamment dans les domaines des cosmétiques, des produits agricoles et agroalimentaires, de la gestion du trafic aérien, de la finance (banques, assurances, gestionnaires d'actifs), de la santé (matériel médical, vaccins), de l'énergie, des investissements et du développement durable.

Pour ce faire, ils entendent œuvrer de concert pour favoriser un bon environnement à la coopération des entreprises, à améliorer l'accès des entreprises au marché de l'autre, à améliorer l'environnement des affaires et à garantir le respect des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des entreprises des deux pays respectifs.

Dans le domaine de l'économie numérique, y compris en matière de 5G, la partie française s'engage à poursuivre le traitement équitable et non-discriminatoire des demandes de licences des entreprises chinoises sur la base des lois et règlements y compris en matière de sécurité nationale.

Guy-Gervais Kitina

DIASPORA

Les Congolais de France parlent du concept «Héritage Congo»

La Rencontre parisienne du récit national congolais a témoigné, le 8 avril au 360 Paris Music Factor, du dynamisme des Ateliers citoyens du Congo (ACC) en faveur de la diversité, de la richesse intellectuelle et culturelle de la diaspora congolaise à l'étranger.

La première édition d'Héritage Congo, avec une présentation de Marvyn Loti Loutonadio, Ange Edith Madzou et Mavy Fiaz, a permis de parler du récit national congolais à travers les réussites et les profils qui contribuent à la considération de leur pays à l'étranger. Il y a tout lieu de constater une réelle mobilisation pour les multiples personnalités marquantes considérées dans le milieu de la communauté congolaise comme étant de vraies sources d'inspiration et de cohésion nationale.

Pour commencer, le mot d'usage de Marien Fauney Ngombé, président des ACC, puis, après la présentation poétique autour du mot «héritage» par Criss Niangouna, l'hommage à Franklin Boukaka de Ballou Kanta et l'immersion dans l'univers de Gabriel Kinsa, ces personnalités ont livré les résultats de leurs recherches, expériences et parcours au point de conquérir l'auditoire composé de Congolais et amis du Congo venus en nombre, ponctuels, bienveillants et enthousiastes, pour vivre en présentiel l'inventaire de ce que les prédécesseurs de la diaspora ont à leur légier.

De la première table ronde «Comment les réalités sociales nourrissent nos imaginaires créatifs ?», avec des échanges entre Philippe N'Galla Ngoie, Arian Samba, Anthony Mouyoungui, Françoise Ibovi et Yannick Ndouna ; en passant

par «Des royaumes à la République : les grands acteurs» animée par Bruce Mateso, Philippe Moukoko et Jean-Aimé Dibakana ; en terminant par les intervenants Carlos Bilongo, Brice Arsène Mankou et Michel Rafa «Engagement citoyen : enjeux & perspectives», les participants et les organisateurs ont tous été unanimes : préserver «l'héritage Congo» nécessite de s'activer et de rejoindre une organisation communautaire solidaire structurée.

Cette structuration passe d'abord par la valorisation, la réappropriation de l'histoire et de la culture congolaise, a rappelé Philippe Moukoko en introduisant le sujet portant sur «Des royaumes à la République».

De cette réappropriation identitaire à travers l'art et la culture se constituera «l'héritage Congo» tel que l'ont démontré Christian Kader Keita et Aurore Foukissa.

Dans leur entretien croisé, Adriana Talansi, Christ Legrand, Ikaelle Tati et Stella Osseyby ont évoqué combien la créativité «made in Congo» contribue à cet héritage. «Le cinéma et le spectacle vivant» n'ont pas été en reste avec Rufin Mbou et Afouz Eyondo Regulate avec un zeste d'humour de Weifara Kaya.

Assurément, on peut considérer «Le Congo : terre d'inspiration et d'avenir» à en croire la thèse défendue par Gervais Loembe. Une thèse soutenue également par Arnel Josselin



ACC-Héritage Congo 2023, une des tables rondes du 8 avril à Paris/Roch Le Prince

Bachelor lors de son intervention sur le thème «La sapologie : art et industrie».

Dans cet héritage congolais, il a été question de «l'entrepreneuriat et prospective» avec les intervenants Yolaine Eleka, Dimitri M'Foumou-Titi et Chrysostome Nkoubi-Samba. Une occasion pour les organisateurs de présenter le «Fonds solidaire de la diaspora» destiné à soutenir les femmes commerçantes dans l'économie informelle. Une économie qui souffre pour parvenir à l'accession aux crédits bancaires, selon les dires de Verlin Richard Beka Beka.

À propos de «L'engagement politique des diasporas», Rudy

Kazi Matsika, élu à Saint-Germain-lès-Arpajon aux côtés de la journaliste Vanessa Nguema, et la députée de Seine-Saint-Denis, Nadège Abomangoli, ont expliqué que la plupart des Congolais possèdent la double nationalité. De ce fait, leur engagement politique devrait constituer une opportunité d'agir sans défiance tant dans leur pays d'accueil que dans le pays d'origine. En réalité, il s'inscrit plutôt dans la société civile et les institutions internationales et permet de créer des ponts visant à maximiser la co-construction ici et là-bas.

Les journalistes, dans leurs carrières et trajectoires de médias respectifs, se sont dits heureux de

participer à cette rencontre. Pour préserver la flamme patriotique vive entre les Congolais de l'étranger et leur pays d'origine, Dominique Tchimbakala de TV5 Monde, Prince Bafoulo de RFI et Cyr Makosso de Ziana TV ont confié être prêts à relayer les informations des Congolaises et Congolais qui excellent chacun dans leur domaine. « Pour l'amour du Congo qui nous lie et nous aidera à faire des choses encore plus grandes, donnons-nous le temps d'une réflexion encore plus large et approfondie et la force d'avancer bien plus loin encore ensemble », s'est félicité Marien Fauney Ngombé.

Marie Alfred Ngoma



apec congo
Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Congo

AVIS A LA CLIENTELE DES BANQUES

Conformément à l'arrêté no439 /MEF-CAB modifiant l'arrêté n°25604 /MBCPPP-CAB déterminant les transactions économiques et les formalités administratives dont la réalisation est obligatoirement soumise à l'utilisation du Numéro d'Identification Unique (NIU), l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit en sigle (APEC-Congo) vous informe son aimable client de la présentation du Numéro d'Identification Unique (NIU) :

- ouverture d'un compte bancaire ;
- transfert de fonds à l'étranger ;
- signature de tout contrat de prestations de service ;
- signature de tout type de contrat d'assurance ;
- signature de tout acte d'engagement financier ayant la forme d'un contrat etc. ;
- / émission des factures de livraison de biens ou de prestations de services.

Toutefois, les clients ou bénéficiaires de service déjà rendus n'ayant pas de NIU disposent d'un délai de trois mois à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté pour réguli-

ser leur situation. A défaut de cette régularisation, les services ainsi rendus seront suspendus.

Par conséquent, vous êtes invités dès à présent à prendre toutes les dispositions nécessaires pour vous procurer de votre NIU, avant l'entrée en vigueur de cette exigence légale, afin d'éviter de vous exclure du système bancaire.

A l'échéance du 30 juin 2023, aucun établissement de crédit ne sera tenu responsable de la non

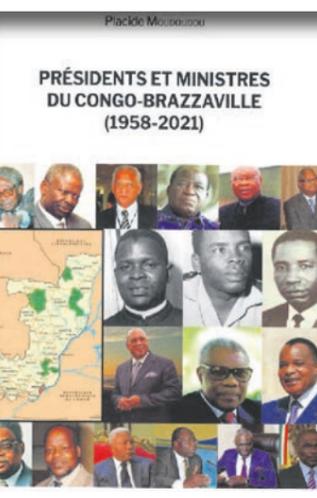
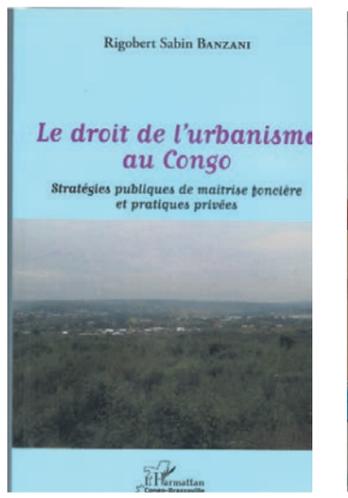
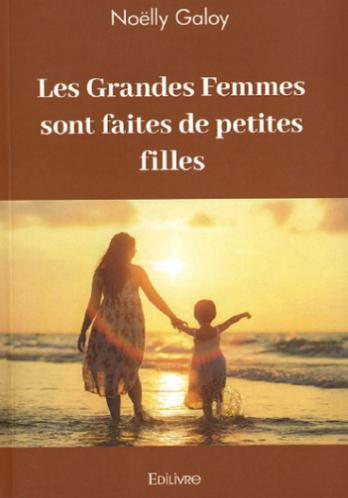
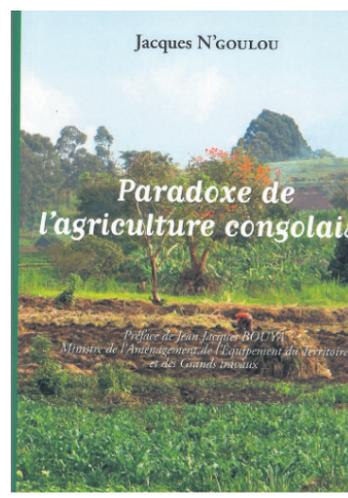
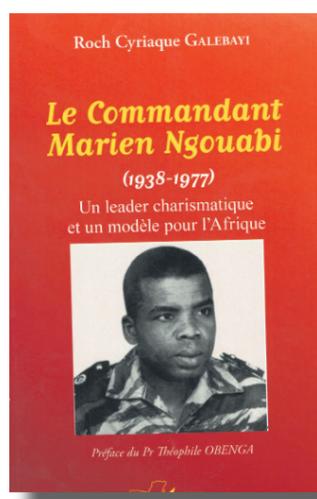
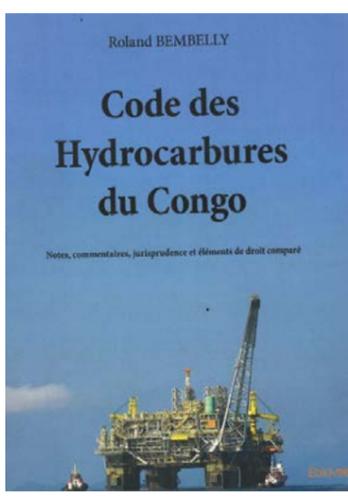
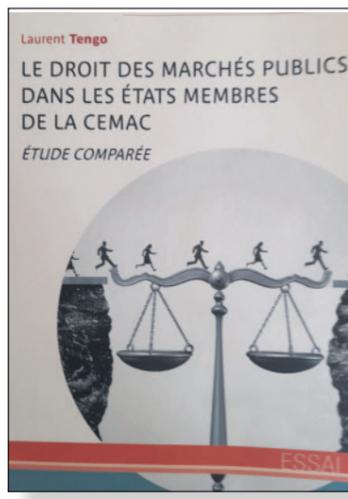
exécution de vos transactions ni des préjudices que vous pourriez en subir, le cas échéant.

Pour toute information pratique relative à l'obtention du Numéro d'Identification Unique, il vous est demandé de vous rapprocher de l'Administration Fiscale.




LIBRAIRIE LES MANGUIERS

EN VENTE



PRÉSIDENTIELLE 2023

L'Union sacrée soutiendra Félix Tshisekedi

Plateforme politique, l'Union sacrée de la nation s'est muée en plateforme électorale pour soutenir la candidature du président sortant, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, lors de la présidentielle de décembre 2023.

Le salon rouge de Pullman Hôtel à Kinshasa a refusé du monde, le 5 avril dernier, à l'occasion de la cérémonie d'adoption et de signature de la charte de l'Union sacrée de la nation (USN). Un moment important qui vient d'ouvrir une nouvelle page pour cet ensemble mué désormais en une plateforme politique et électorale, avec pour ambition de soutenir la vision du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et ainsi lui permettre d'obtenir un second mandat à l'issue de la présidentielle de fin d'année.

Plus de 300 partis politiques, en ordre avec les documents administratifs dûment reconnus et délivrés par les services publics dont le ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, ont été représentés par leurs présidents statutaires dans une salle pleine comme un œuf. La cérémonie a débuté par le mot de bienvenue du Premier ministre, Jean Michel Sama Lukonde, membre du présidium de l'USN. Il a exprimé sa satisfaction de voir un grand nombre rejoindre



l'appel et la vision du chef de l'État, haute autorité politique et initiateur de l'USN, qui consiste à refonder la République démocratique

membre du présidium, a rappelé l'historique de la naissance de l'Union sacrée par Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui avait mis

Sama Lukonde a signé la charte de l'USNDR appeler les partis politiques membres de la plateforme du chef de l'État à adhérer aux valeurs et aux principes prônés par son initiateur.

«Traitions nos problèmes en interne et développons l'esprit de dialogue»

du Congo.

Le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mbosso Nkodia, également

fin à la coalition Front commun pour le Congo et le Cap pour le changement. Il a saisi cette opportunité pour

En peu de mots, un frère du Message du prophète Branham a prêché l'amour et le pardon aux sociétaires de

l'Union sacrée de la nation. Car, a-t-il dit, le chef de l'État a besoin de tous, évoluant dans un climat de confiance et de considération. «*Traitions nos problèmes en interne et développons l'esprit de dialogue*», a-t-il lancé.

Après ces interventions, la charte de l'USN a été adoptée par l'ensemble des présidents des partis politiques présents dans la salle et tous y ont apposé leur signature. Signalons que cette plateforme s'est dotée d'un présidium composé du président du Sénat, Modeste Bahati; du président de l'Assemblée nationale, Christophe Mbosso; du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde; du vice-Premier ministre, Jean-Pierre Bemba Gombo; du vice-Premier ministre, Vital Kamerhe; et du secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social, Augustin Kabuya Muana bute. Il sied de noter que les sociétaires de l'USN se sont donné rendez-vous le 22 avril pour la sortie officielle de leur plateforme politique et électorale au Stade des martyrs.

Martin Engimo

IDENTIFICATION ET ENRÔLEMENT DES ÉLECTEURS

La Céni contredit les déclarations de la coalition Lamuka

Réagissant aux déclarations de la coalition Lamuka sur l'identification et l'enrôlement des électeurs, la centrale électorale insiste sur le respect scrupuleux de la mise en œuvre de ce calendrier. Elle a rappelé son engagement à organiser des élections libres, crédibles, transparentes, inclusives et apaisées, « dans les délais constitutionnels, tels que prévus dans le calendrier électoral ».

Dans une mise au point signée le 7 avril par le deuxième vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Didier Manara, cette institution a pris connaissance des observations faites par la Commission de suivi, de surveillances des opérations électorales et de lutte contre la fraude électorale (CSOL) et la Coordination des opérations électorales (COEL), se prévalant appartenir à la plateforme politique Lamuka. La centrale électorale fait, cependant, savoir que ce regroupement politique n'est pas repris dans la dernière liste lui transmise par le ministère de l'Intérieur. « *Il va de soi que le CSOL*

et la COEL, qui dérivent de cette plateforme, n'ont aucune existence légale et ne peuvent donc prétendre faire l'observation du processus électoral en cours sans bénéficier d'une accréditation formelle par la Céni », note cette institution. Elle fait savoir que ces deux structures n'ont jamais sollicité une accréditation auprès d'elle, la demande introduite le 22 décembre 2022, dont mention a été faite par le CSOL, ayant été faite en titre particulier par le parti Nouvel Elan.

La Céni rassure également que toutes les demandes d'accréditation faites en bonne et due forme au cours des opé-

rations de révision du fichier électoral ont été reçues et traitées avec toute diligence possible.

Les difficultés rencontrées sur le terrain

La Centrale électorale reconnaît, en outre, avoir rencontré certaines difficultés logistiques et les défaillances techniques. L'institution dit avoir régulièrement et ouvertement communiqué sur ces dernières. « *La Céni a régulièrement et ouvertement communiqué sur les difficultés logistiques rencontrées dans le déploiement du matériel, des équipements et du personnel à travers le territoire natio-*

nal, et les difficultés de fonctionnalité des machines rencontrées sur le terrain durant les premiers jours des opérations de la révision du fichier électoral », a-t-elle souligné.

Procédant en ce moment au toilettage du fichier électoral, par l'adjudication qui porte sur le traitement des données collectées dans l'aire opérationnelle 1 ainsi que celles qui sont en cours dans les aires opérationnelles 2 et 3, la Céni indique qu'il est prématuré, à ce stade, de publier le nombre d'enrôlés par circonscription et par province. « *La loi électorale prévoit, en son article 6, la publication de la liste définitive d'électeurs*

par centre de vote avec indication du bureau de vote, trente jours avant le début de la campagne électorale », a relevé la centrale électorale.

La Céni attire l'attention des électeurs sur la bonne tenue de l'actuelle carte d'électeur et assure que cette dernière contient beaucoup d'éléments de sécurité qui empêchent sa falsification...

Dans toutes ses réactions, la centrale électorale balaie d'un revers de la main les déclarations faites par la coalition de Martin Fayulu et d'Adolphe Muzito qui, selon elle, ne visent qu'à discréditer le processus électoral en cours.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

Le M23 libère Rutshuru et Kiwawa au profit des forces ougandaises de la CAE

Depuis le 7 avril, le contingent ougandais de la force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) est en déploiement dans la ville stratégique de Bunagana, à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) occupé depuis plus de neuf mois par les rebelles du M23.

Le contingent ougandais s'ajoute aux soldats kényans et burundais de la force de la CAE déjà déployés dans la province du Nord-Kivu. Il s'agit d'un déploiement officiel conforme aux exigences de la force régionale de cette communauté. Rutshuru centre et Kiwanja où le M23 avait installé son quartier général sont aujourd'hui abandonnés par ce groupe armé au profit du contingent ougandais qui doit y établir un point d'appui. Les UDPF devraient, selon l'arrangement entre la force Est-africaine et les représentants du M23, assurer les zones tampons et donner au M23 le temps de partir.

En tant que force neutre, l'armée ougandaise est chargée de superviser le retrait des rebelles du M23 des zones autrefois occupées. Le contingent de la CAE devrait à terme compter deux mille militaires. À noter que ce déploiement intervient après le 30 mars, date butoir pour un retrait total du M23, selon la feuille de route adoptée mi-février par des chefs d'État la région en marge d'un sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie. Une échéance qui n'a pas été respectée. À présent que la donne a changé avec l'arrivée des militaires ougandais, les lignes sont en train de bouger.

L'on renseigne, par ailleurs, que les rebelles se préparent aussi à quitter leurs positions de Mabéga sur l'axe Kiwanja-Kanyabayonga. Ces positions, une fois libérées, seront également occupées par l'armée ougandaise.

Alain Diasso

TÉLÉPHONIE CELLULAIRE

Près de cinquante millions d'abonnés en 2022 en RDC

La République démocratique du Congo (RDC) a atteint exactement 49,84 millions d'abonnements l'année dernière, soit un taux de pénétration de l'ordre de 52,35 %. Selon l'Observatoire du marché cellulaire, il y a eu plus d'un million d'abonnés supplémentaires au quatrième trimestre de l'exercice sous examen. Par ailleurs, plus de 99 % d'abonnements concernent les clients de la catégorie « Grand public » et 1 % les clients « Corporate ».

Un Congolais sur deux dispose désormais d'un téléphone cellulaire. Les derniers chiffres de l'Observatoire du marché cellulaire, une structure de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications, indiquent pour fin 2022 un taux de pénétration qui se rapproche aujourd'hui des 53 %. La tendance de l'utilisation du téléphone reste haussière durant toute l'année sous examen, avec un bond de 2,88 % pour le seul quatrième trimestre. En effet, au cours de ces trois mois, le nombre d'abonnés est passé de 48,45 à 49,84 millions, entraînant une hausse du taux de pénétration de l'ordre de 1,46% entre deux trimestres (soit 50,89 à 52,35%). Par ailleurs, il y a aussi une très bonne nouvelle pour les sociétés de télécoms, particulièrement celles qui ont mis au point un service de messagerie finan-

cière. Le nombre d'utilisateurs actifs du mobile money a connu naturellement une hausse de 30,84 % par rapport au troisième trimestre. Les chiffres de l'Observatoire indiquent 13,825 millions d'utilisateurs contre 10,566 au trimestre précédent. Le taux de pénétration est de l'ordre de 14,52 %.

L'environnement concurrentiel semble être marqué par la domination indiscutable de trois opérateurs habituels, en l'occurrence Vodacom, Airtel et Orange. Au début du mois, Orange annonçait même une innovation majeure. Il s'agit d'Orange money Afrique qui offre plusieurs services, notamment l'accès rapide aux contacts pour toutes transactions et la possibilité de passer d'un compte à un autre (dollar - franc congolais). A titre d'information, les parts de marché se présentent de la sorte

(3^{ème} trimestre 2022) : Africell 8,65 %, Airtel 26,75 %, Orange 31,36 % et Vodacom 33,25 %.

Enfin, on note une augmentation intéressante du nombre d'abonnements à un moment très difficile sur le plan socio-économique. Pour autant, cette évolution a eu des tendances mitigées sur les chiffres d'affaires. Dans l'ensemble, l'exercice 2022 s'est clôturé avec un chiffre d'affaires de plus de 2,05 milliards de dollars américains. Si l'on compare aux chiffres de 2021, on note une hausse de plus de 18 %. Mais si l'on va plus loin dans les comparaisons, on se rend compte que le chiffre d'affaire du secteur enregistre une baisse par rapport au trimestre précédent (au cours de la même année 2022), soit de 544,42 millions à 528,85 millions de dollars américains.

Laurent Essolomwa

EXPO CHORALE 1

En plein cœur de l'univers de Chœur la grâce

L'événement, une grande première consacrée à l'histoire sans égale du prestigieux groupe musical qui, en trente-huit ans d'existence a participé à trente-huit festivals internationaux, a occupé le Centre Wallonie-Bruxelles deux journées pleines, les 6 et 7 avril.

La programmation riche et variée de la première Expo chorale a retracé le parcours sans pareil de Chœur la grâce dans l'esprit du thème « Une chorale, une histoire ». L'événement a fait davantage en ouvrant aux visiteurs l'univers du chant choral. La visite offrait une exploration à plusieurs niveaux, une découverte faite à travers les supports phonographiques de la chorale de renommée internationale, les publications diverses, dont des exemplaires de « Cantemus », revue éditée autrefois par son chef de chœur, Ambroise Kua-Nzambi Toko. Bien plus, des affiches évoquant l'une ou l'autre prestation de Chœur la grâce et un lot considérable de photos historiques témoignent de la vivacité légendaire du groupe dont la participation dans les rencontres internationales a toujours marqué les esprits. Le chemin parcouru jusqu'ici s'est trouvé relaté à travers les nombreux clichés des trente-huit festivals auxquels il a pris part à travers le monde. Plus éloquentes encore étaient les vidéos de ses captivantes prestations, 278 dans 112 villes et municipalités en dehors de la République démocratique du Congo. Mais, le coup de projecteur sur Chœur la grâce ne s'est pas arrêté aux images, photos

et vidéos. En effet, comme autre vibrant témoignage de son aura particulier, l'on a vu exposées les différentes distinctions obtenues lors de tournées diverses autour du globe. Trophées, médailles, diplômes d'excellence, les prix divers dont on pouvait retracer la provenance sont parus comme des symboles authentiques de la vision portée à tour de bras et murie à force de sacrifices et d'efforts fournis, couronnés par les défis relevés avec fierté et passion. Le regard se posait avec admiration sur ces divers trésors amassés en parcourant festivals et autres rencontres d'Afrique et d'Occident. Et, l'on pouvait consulter, sur place, la mini-bibliothèque sur le chant choral constituée pour la circonstance. Ouvrages, revues et autres littératures sur la musique chorale pouvaient se toucher, être lus avec curiosité.

Remise de brevets et diplômes

Et, pour les grands amateurs de musique chorale, musiciens et choristes, les matinées étaient encore plus intéressantes. Animée par l'hôte de l'événement, Ambroise Kua-Nzambi, la conférence sur « La voix et ses multiples dimensions » a édifié plus d'un. Cette présentation du 6 avril était suivie d'un échange avec le public qui a assisté en-



Remise des diplômes de mérite artistique à plus de quarante chefs de chœur/DR

suite à la remise de brevets sanctionnant la participation à la formation sur « La beauté de l'expression vocale » de l'Institut facultaire de musique (IFM). Plus prestigieuse était la cérémonie du lendemain, consacrée à la remise de diplômes de mérite artistique le « Cantor emeritus » à plus de quarante chefs de chœurs de toutes confessions religieuses confondues.

Cerise sur le gâteau, les deux journées pleines organisées au Centre Wallonie-Bruxelles se

sont achevées en musique. En effet, deux concerts ont meublé les deux soirées du 6 et 7 avril animées par Chœur la grâce et ses invités. La première a fait honneur à l'initiateur de l'événement, de sorte que le concert d'ouverture a porté sur « Les œuvres d'Ambroise Kua-Nzambi ». Le chœur Schola cantorum de l'IFM l'a fait à travers son spectacle baptisé « Rumba nzango » et Chœur la grâce a clôturé avec son show. Quatre chefs de chœur se sont succédé dans les

deux spectacles de la seconde soirée qui les mettait à l'honneur. En effet, c'est sur le thème « Le chef de chœur et son métier » que la Chorale Victoire de CBCO Bandal 1 a présenté « Chants des Afro » sous la conduite des chefs Mike Luyindula et Rabbi Zolana tandis que Chœur la grâce a offert un spectacle fondé sur les « chants populaires et traditionnels de la RDC » sous la direction du maestro Kua-Nzambi, Mike Luyindula et Souzy Lituambela.

Nioni Masela

VIE DES CLUBS

DCMP suspend douze joueurs pour «indiscipline»

Le Comité de direction du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a suspendu douze joueurs pour indiscipline, apprend-on d'une correspondance officielle du club vert et blanc adressée à ces derniers.

« Nous avons le regret de vous notifier, par la présente, la décision de votre suspension, pour indiscipline notoire et autre attitude et comportement portant préjudice au club », a indiqué la notification signée par le président du comité de direction du club, Paul Kasembe, et le secrétaire général, Me Martin Tshimbalanga.

Une ouverture est cependant accordée aux douze joueurs afin de présenter leurs moyens de défense. « Le Comité de discipline constitué pour vous entendre sur les faits mis à votre charge, vous recevra le vendredi 14 avril prochain, à 14h00, au siège. Nous vous prions de vous y présenter », souligne le comité de direction.

Les douze joueurs suspendus sont Platini Mpiana Monzinzi, Hervé Lomboto, Stevie Mundele Nganga, Christian Ngimbi Mampangu, Nkosi Nader, Waka Bofafaka, Jimmy Bayindula Nkongo, Kama Kamalandwako, Christian Kayembe Ndotoni, Ricky Tulenge Sindani, Doxa Gikanji et Jonathan Ikangalombo Kapela.

Pour rappel, Ricky Tulenge Sindani et Jonathan Ikangalombo Kapela avaient été sanctionnés et soustraits de l'effectif du club vert et blanc pour quasiment les mêmes faits, avant l'entrée du DCMP dans la phase des groupes de la Coupe de la Confédération africaine de football. Tulengi s'était ravisé, faisant amende honorable avant de réintégrer l'équipe. Ikangalombo, pour sa part, avait présenté des excuses, mais il n'a toutefois pas pris part aux entraînements jusqu'à ce jour. L'on note que les joueurs réclamaient leurs salaires et autres frais non perçus pour les matches de la Coupe de la Confédération.

Martin Enyimo



Paul Kasembe, président du comité de direction du DCMP

FOOTBALL

Mayele, Baleke, Kakuta et Mpanzu buteurs dans leurs clubs respectifs

Les quatre Congolais ont été buteurs dans leurs clubs respectifs à l'étranger, le week-end dernier.

L'attaquant Fiston Kalala Mayele a permis au Young Africans de valider son billet pour la demi-finale de l'Azam Sports Federation Cup. Bousculé par le FC Geida Gold, le club Jaune et vert s'en est remis à son buteur congolais, ancien de V.Club de Kinshasa, pour obtenir sa qualification. Fiston Kalala est, d'ailleurs, sorti du banc des réserves pour venir inscrire l'unique but de la partie en seconde période. Rossien Tuisila, Djuma Shanani et Yannick Bangala, tous anciens de V.Club, ont également pris part à cette rencontre.

Le prochain adversaire de Young Africans sera le SC Simba du défenseur central congolais, Henoc Inonga Baka, et Jean Baleke Othos. Ce dernier a même été prolifique en quart de finale de la Coupe de la Tanzanie, participant activement au succès de Simba sur Ihefu par cinq buts à un. L'ancien buteur de la Jeunesse sportive de Kinshasa et Mazembe de Lubumbashi a marqué à trois reprises. Jean Baleke a signé son triplé en première période de cette rencontre, étant désigné homme du match à la fin de la partie.

Le milieu offensif congolais, Gaël Kakuta, a été décisif lors de la victoire d'Amiens SC sur Nîmes. Il a inscrit l'unique but du match à la 49e minute, le 8

avril, au stade Crédit agricole de la Licorne, en match comptant pour la 30e journée de Ligue 2

française. C'est son sixième de la saison depuis qu'il est revenu dans ce club, en provenance de Lens. Amiens retrouve la première partie du classement.

Pelly Ruddock Mpanzu, milieu

défensif, a été double buteur (45e et 79e minute) avec Luton Town face à Blackpool, en match de la 41e journée de la Championship (D2 anglaise) disputée le 10 avril. Vainqueur par

trois buts à un, Luton Town est actuellement troisième au classement avec 71 points, avec la grande probabilité de jouer la montée en Premier League anglaise (D1 Angleterre).

L'ailier virevoltant Théo Bongonga a, pour sa part, participé à la victoire de Cadix sur la pelouse du Betis Séville, en match comptant pour la 28e journée de la Liga espagnole (D1 Espagne). Il a offert la passe décisive du deuxième but de son club, étant du reste désigné homme du match à la fin de la partie. Un autre buteur congolais s'est illustré le week-end en Corée du Sud où il évolue depuis le début de cette saison. Christy Manzinga a inscrit l'un des deux buts de la formation de Seongnam FC lors du match nul à l'extérieur face à Jeonnam Dragons, en 6e journée. Les deux équipes se sont quittées sur une parité de deux buts partout. Manzinga a inscrit le premier but de son équipe, sa troisième réalisation après le doublé de la précédente journée. Seongnam FC occupe la 7e place avec 8 points, avant de recevoir, le 16 avril à la 7e journée, l'équipe de Cheonan City FC. Mais avant ce match, Christy Manzinga et Seongnam FC défieront la formation de Gimcheon Sangmu FC en troisième tour de la Coupe nationale.

M.E.



Kakuta buteur avec Amiens face à Nîmes/DR

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 28e journée, 1re division

Le Partizani prend un point à Egnatia (1-1). Avec Chandrel Massanga titulaire devant la défense.

Le Partizani perd sa place de premier au bénéfice du FK Tirana.

Angleterre, 41e journée, 4e division

Northampton bat Gillingham (2-1) et se relance dans la course à la montée (2e avec 73 points). Titulaire, William Hondermarck a inscrit le but de la victoire d'une frappe des 25 mètres.

Bulgarie, 25e journée, 1re division

Sans Ryan Bidounga, le CSKA 1948 bat le Botev Plovdiv (2-1) et conforte sa première place. Déjà absent le 5 avril lors de la qualification de son équipe pour les demi-finales de la Coupe, le défenseur congolais n'a pas rejoué depuis son retour de sélection.

France, 30e journée, 2e division

Cinq jours après son élimination en demi-finale de la Coupe de France, Annecy se donne de l'air en championnat : pourtant réduits à dix à la 60e, les Haut-Savoisyards battent Valenciennes 2-1. Kévin Mouanga, titulaire en défense, et ses co-équipiers disposent désormais de cinq points d'avance sur la zone rouge.

Italie, 32e journée, 2e division

Victoire précieuse pour Parme, qui l'emporte 1-0 à Cittadella. Sans Gabriel Charpentier, resté sur le banc.

La Reggina fait aussi le plein de points face à Venise (1-0). Remplaçant, Warren Bondo est entré à la 71e.

En déplacement à Pise, Cagliari et Antoine Makoumbou, titulaire, rapportent un point (0-0).

La Reggina est 5e avec 48 points, suivie de Cagliari et Parme, 47 points chacun. A six journées de la fin de la saison régulière, les trois équipes sont virtuellement qualifiées pour les play-offs.

Malte, 24e journée, 1re division

Le FC Balzan s'impose sur le terrain de Mosta (3-2) et s'installe sur le podium. Delvin Ndinga, titulaire, a été remplacé à la 64e, alors que Fodé Doré n'a pas joué.

Turquie, 28e journée, 1re division

Le maintien se complique pour Umraniyespor, battu à Kayserispor (1-3). Remplaçant, Durel Avounou est entré à la 62e, à 1-2.

Le promu est 18e à deux points du premier non-relégable.

Slovénie, 30e journée, 1re division

Sans Simon Nsana, blessé, Bravo bat l'Olimpija Ljubljana (1-0). Et s'éloigne de la zone rouge.

Roumanie, 3e journée des play-down, 1re division

Encore une défaite pour Arges, défait à Botosani (0-1). Remplaçant, Kévin Koumba est entré à la 66e.

Russie, 22e journée, 1re division

En déplacement à Grozny, le FK Ural s'incline 0-2. Emmerson Illoy Ayyet était titulaire. Ural est 10e avec 25 points.

Russie, 26e journée, 2e division

Erving Botakla et Oufa reviennent bredouilles de Krasnodar (0-1). Relégué en début de saison, Oufa est dans la zone rouge.

Slovaquie, 4e journée des play-offs, 1re division

Invaincu depuis le 27 août, le DAC

Dunajska Streda baisse pavillon chez son dauphin, le Slovan Bratislava (1-2). Yhoan Andzouana, averti à la 16e, et son équipe conserve la tête du championnat avec 3 points d'avance sur le Slovan. Il reste 6 journées avant le terme du championnat.

Rappelons que l'ancien club de Dzon Delarge et Yves Pambou n'a jamais remporté le championnat.

Turquie, 26e journée, 1re division

Ankaragücü bat Istanbulspor 3-2. Sans Bevic Moussiti Oko, resté sur le banc. Mark Mampassi n'est pas entré en jeu lors du match nul d'Antalyaspor à Konyaspor (1-1).

Géorgie, 7e journée, 1re division

Francis Nzaba était titulaire dans l'axe de la défense du Dinamo Tbilissi, vainqueur 2-1 du Torpedo Kutaisi.

En supériorité numérique à partir de la 52e, Dila Gori ne prend qu'un point chez la lanterne rouge, Graga (0-0). Romaric Etou était titulaire en défense.

Grèce, 4e journée des play-offs, 1re division.

Bradley Mazikou est entré à la 82e lors du revers de l'Aris Salonique chez l'AEK Athènes (1-3).

Grèce, 3e journée des play-down, 1re division

Sans Thievy Bifouma, non retenu, l'OFI Héraklion bat Lamia 4-1.

Israël, 4e journée des play-offs, 1re division

Le Maccabi Haïfa corrige Netanya (4-1). Mavis Tchibota est entré à la 89e.

Kosovo, 29e journée, 1re division

Drenica s'incline à Llapi (0-4) avec Archange Bintsouka titulaire en pointe.

Rady Ovouka était remplaçant au coup d'envoi du match nul de Drita face à Trepça (0-0).

Drita est leader avec 56 points, Drenica est dernier avec 23 points.

Luxembourg, 24e journée, 1re division

Après six matches hors du terrain, Christoffer Mafoumbi retrouvait sa place de titulaire dans les buts de Differdange, large vainqueur de Kaerjing (8-0).

Réduits à dix à la 45e+4, l'Etzella Ettelbrück et Godmer Mabouba s'inclinent 0-3 à Wiltz.

Dudelange bat Mondorf 4-1. Sans Herman Moussaki, absent du groupe.

Le Racing Union prend un point à Hostert (1-1). Remplaçant, Kablan Ngoma est entré à la 74e.

Portugal, 27e journée, 1re division

Emmené par un Gaïus Makouta passeur et buteur, Boavista renoue avec la victoire face au Vitoria Guimaraes (2-1). Sur un centre venu de la gauche, le milieu relayeur gagne son duel aérien et remet en retrait pour Agra (1-0, 19e).

En fin de rencontre, il prend sa chance sur un coup-franc des 25 mètres, légèrement excentré sur la gauche, et expédie le cuir sous la lucarne adverse. Son premier but de la saison et sa 4e passe décisive.

Logiquement désigné homme du match. Jason Bahamboula n'était pas dans le groupe du Vitoria. Il n'a pas joué non plus avec la réserve, battue à domicile par Paredes (0-1).

Camille Delourme

NÉCROLOGIE



Les familles Boumpoutou, Nganga, la grande famille Bala ba Kwimba et Bichi Kahounga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du rappel à Dieu de leur soeur, mère et grand-mère, Joséphine Ngongo alias José, survenu le 1^{er} avril à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Bacongo, dans la rue Raymond Paillet au n°596, croisement de la rue Kitengué et de l'avenue Charles-de-Gaulle.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Programme des obsèques de Jean Moul Moulounianga

Mercredi 12 avril 2023

10h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

11h00 : recueillement au domicile familial sis n° 2 avenue Boueta Mbongo à Makélékélé (La montagne-sainte) ;

12h00 : messe de requiem en la paroisse Evangélique de Matour ;

14h00 : départ pour le cimetière Loukanga ;

16h00 : fin de la cérémonie.



Les familles Mikolo, Kinzonzi, Boungou Tongo et les enfants Fadiga ont l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances la disparition de leur fille, sœur, mère et tante, Mme Seye Bena Mikolo Edith, survenue le mercredi 5 avril 2023 à Paris, en France.

Le recueillement aura lieu à Pointe-Noire, à une date qui sera communiquée ultérieurement.



SOUS-PRÉFECTURE DE TCHIAMBA-NZASSI

Lancement des travaux du tronçon Mboussou- Cayo

La cérémonie de lancement officiel des travaux du tronçon Mboussou-Cayo a eu lieu récemment en présence d'Yves Bodler Ngongo et de Lijingiang, respectivement sous-préfet du district de Tchiamba-Nzassi et vice-président de la société Wing Wah.

L'exécution et le financement des travaux de la route Mboussou-Cayo obéissent au cahier des charges de la société pétrolière Wing Wah basée dans cette contrée. Pour le sous-préfet du district de Tchiamba-Nzassi, ces travaux intègrent le projet de gouvernement qui vise le développement de l'arrière-pays.

Selon lui, toutes les dispositions sont prises pour l'achèvement du chantier. « La route représente un point focal important pour le développement harmonieux d'un pays. Quelques mesures sont prises en commun accord avec la société Wing Wah en vue de l'exécution normale des travaux pour le bien-être de l'ensemble des habitants de la sous-préfecture », a déclaré Yves Bodler Ngongo.

Dans son mot de bienvenue, Célestin Poba Pangou, président du village Cayo, a salué quelques réalisations préalablement effectuées dans le cadre du cahier des charges de la société Wing Wah dans ce village et d'autres de la contrée, notamment la réhabilitation et la construction des logements des enseignants à Cayo et à Banga-Cayo, l'érection du centre de santé intégré et du forage d'eau potable.

Répondant à la presse, le vice-président de la société Wing Wah a signifié que son entreprise vise à la fois son développement ainsi que celui des villages environnants. Elle fournit divers emplois aux jeunes de ces localités. La sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi, rattachée à Pointe-Noire, est séparée de ce département d'environ 25 kilomètres. La société Wing Wah est implantée dans cette sous-préfecture composée de vingt-deux villages et hameaux depuis 2013.

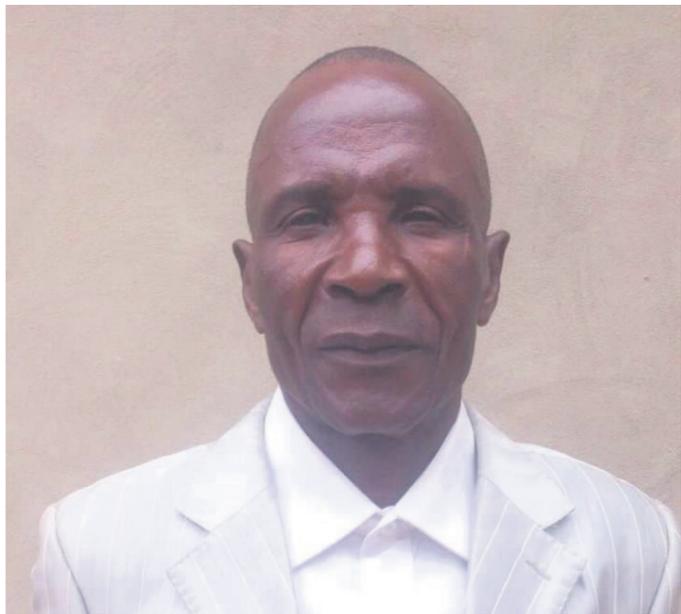
Séverin Ibara



Photo de famille après le lancement des travaux./Adiac

« La route représente un point focal important pour le développement harmonieux d'un pays. Quelques mesures sont prises en commun accord avec la société Wing Wah en vue de l'exécution normale de ces travaux pour le bien-être de l'ensemble des habitants de la sous-préfecture »,

NECROLOGIE



José Destin Mbalou «Alias Touré», ancien agent de la SGE-C et famille informant les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Joseph Mbalou survenu le 26 mars au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au n° 12, rue Kimbéle au quartier Sadelmi, référence arrêt de bus Dépôt.

La date de l'inhumation est fixée au 13 avril 2023 selon le programme ci-après :

10 h 30 : levée de corps à la morgue municipale du CHU ;
12 heures : messe de requiem en la paroisse Saint-Kizito de Makélékélé
14 heures : départ pour le cimetière de Loukanga II
16 heures : retour au domicile et fin de la cérémonie.

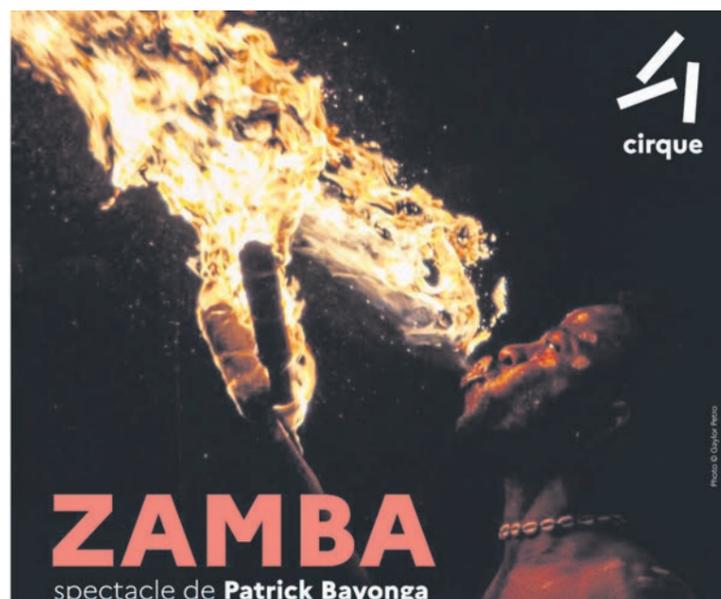
CIRQUE

Patrick Bayonga présente « Zamba » à l'IFC

Patrick Bayonga renouvelle son engagement d'émerveiller les spectateurs au-delà de leurs attentes et des limites de l'imaginaire afin de leur faire ressentir les émotions les plus profondes. L'artiste présentera, le 15 avril, dans la soirée, à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, son spectacle « Zamba ».

À travers son spectacle, Patrick Bayonga invite le public au cœur d'une forêt de mots, questionnant ainsi les relations humaines et les dispositions à l'altruisme et au courage, à l'individualisme et à la lâcheté, à la peur, etc.

Pilule de bonheur sans excès de sucre, Patrick Bayonga débarque à l'IFC pour offrir au public ponténégrin un spectacle sans pareil. Pas besoin de grands discours pour se faire comprendre, une danse et quelques mouvements de corps suffisent pour évoquer l'ennui, la colère, la souffrance, l'ironie. Sur scène, on retrouve Patrick Bayonga qui scrute, par le biais de la contorsion et de la danse, les différentes figures qui illustrent sans ambiguïté la question de la souffrance que pro-



curent les luttes quotidiennes

En effet, « Zamba » est un spectacle à la simplicité trompeuse, qui donne envie de rire, d'être heureux, de chanter dans la rue et de faire des claquettes. Il est inspiré du parcours personnel de Patrick Bayonga. Ce spectacle fait écho à la question de la survie humaine dans un monde qui ressemble à une jungle. Ce spectacle est à la mesure du temps présent de crises multiples.

Pour l'artiste, Zamba est la démonstration de la force issue des pires souffrances pour trouver sa place ici et maintenant. Le don de soi, le sacrifice pour les autres,

comme la graine qui pousse pour laisser apparaître le germe, tel est le combat quotidien de celui qui se bat pour sauver sa famille.

Les difficultés de la vie, les innombrables obstacles, les peines vécues, les embûches qui mènent à la gloire. Ce qui lui permet de dire : « Par où passe la grâce, passe d'abord le dur labeur ». Notons que Patrick Bayonga est un artiste multidimensionnel. Ce spectacle sans prétention est une méditation pleine d'espérance sur les vies toujours partagées entre succès et échecs et sur la capacité à surmonter les épreuves.

Hugues Prosper Mabonzo

CONCOURS LITTÉRAIRE RUSSE

Trois vainqueurs à la deuxième édition

Trois élèves du groupe scolaire Atlas ont remporté, le 8 avril, à Brazzaville, la finale nationale du concours littéraire russe dénommé « Classique vivant ». Ces élèves ont minutieusement déclamé en langue russe les textes des différents auteurs russes.

La deuxième édition du concours littéraire a été organisée par la Maison russe dans le but de faire vivre la littérature classique. Les candidats ont déclamé des extraits des œuvres originales des écrivains russes. Parmi les gagnants, Philippe Immaculée Mongo Ondina, élève de la classe de première A, a occupé la première place, tandis que Sam Ségolène Gloire et Ouamba Forbie Jolie Rose, élèves de la seconde A, ont été sacrées deuxième et troisième. Ils ont démontré la maîtrise de la langue russe et chacun a reçu un diplôme ainsi qu'une enveloppe.

Cette édition a été aussi consacrée à l'anniversaire d'un grand écrivain russe, Alexandre, qui a écrit beaucoup de pièces de théâtre reconnues et tournées par-



Maria Fakhruddinova posant avec les participants/Adiac

tout au monde. Certains de ses textes ont été déclamés à cette occasion.

L'heureux gagnant, Philippe Immaculée Mongo Ondina, s'est dit ravi. « J'ai la gratitude envers mon enseignant, il m'a accompagné, c'est juste le travail qui a payé, quand on veut on peut. J'aime bien la langue russe, elle offre beaucoup d'opportunités et une certaine éloquence », a-t-il dit

Satisfaite et félicitant les

candidats pour leur courage de pouvoir faire les déclamations en public et de prester en langue étrangère, la directrice de la Maison russe, Maria Fakhruddinova, a invité les jeunes à s'inscrire aux différents cours dispensés en français et en russe, notamment les cours de théâtre, de la prise de parole en public, du jeu d'acteurs, de judo, de slam, musique... Certains cours sont payants.

Elle a remercié les candidats et tous les professeurs qui se sont engagés dans la préparation des jeunes à cette compétition. Chaque année, la Russie octroie des bourses aux nouveaux bacheliers. La Maison russe accorde plusieurs possibilités à ceux qui apprennent la langue russe et aux meilleurs élèves. Cette année, la Russie et le gouvernement congolais prévoient d'envoyer 250 étudiants en Rus-

sie. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1er septembre jusqu'au 15 octobre pour l'envoi des dossiers. Pour plus d'informations, approchez-vous de la Maison russe.

Le concours de classique vivant existe dans le monde. Cette initiative russe fait vivre les œuvres des grands écrivains, poètes russes. Partout, les jeunes de moins de 18 ans participent à ce concours tout en démontrant leurs compétences artistiques.

Rappelons que les phases préliminaires de ce concours ont été organisées dans les lycées de Brazzaville et de Dolisie. La 4e édition du concours des olympiades aura lieu le 9 mai prochain et les gagnants partiront étudier en Russie. Les inscriptions se font en ligne.

Rosalie Bindika

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

L'AS Otohô prend une option pour le titre

Le trio de tête au terme de la 19^e journée de la compétition, notamment l'AS Otohô, les Diables noirs et l'Etoile du Congo, a fière allure et le sprint final est désormais lancé.

Chaque semaine qui passe est précieuse que ce soit dans la course au titre pour la qualification aux compétitions interclubs de la Confédération africaine réservée aux deux premières équipes qu'au maintien à l'élite. Pour le titre, l'AS Otohô s'accroche à son avantage. Elle est allée s'imposer 1-0, le 9 avril, au stade Paul-Sayal-Moukila à Dolisie, devant l'Athletic club Léopards grâce à une réalisation de Bimbabou avant la pause, confortant ainsi sa première place. Les Diables noirs suivent eux aussi le rythme imposé par le leader pour consolider leur deuxième place qualificative à la Coupe africaine de la Confédération. Les jaune et noir ne se sont pas priés en battant, le 8 avril, la Jeunesse sportive de Talangäi (JST) sur un score de 4-1. Les clubs vont se donner coup pour coup pour disputer cette place.

L'Etoile du Congo complète le podium grâce à sa victoire 3-0, le 7 avril, à Brazzaville sur Bana Nouvelle génération. Plus qu'un point le sépare d'avec le FC Kondzo qui s'est imposé devant Patronage Sainte-Anne 2-1. L'Interclub a régressé à cause



L'AS Otohô décidée à remporter le titre/Adiac

de sa défaite surprise 0-1 au stade Alphonse- Massamba-Débat face au FC Nathalys, la lanterne rouge. Les sang et or partagent le même nombre de points avec la JST puis devancent d'une unité l'AS BNG. L'AC Léopards est très loin du top 5 mais devant V Club Mokanda vainqueur de l'AS Che-

minots 2-0. Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a eu raison de la Jeunesse unie de Kintélé 1-0.

Le classement officiel

1er-AS Otohô (43 points), 2-Diables noirs (34 points), 3-Etoile du Congo (31 points), 4- FC Kondzo (30

points), 5- Interclub (28 points), 6-JST (28 points), 7-BNG (27 points), 8-AC Léopards de Dolisie (25 points), 9-V Club Mokanda (23 points), 10-Cara (17 points), 11-JUK (16 points), 12-Patronage (15 points), 13-AS Cheminots (14 points) et 14-FC Nathalys (11 points).

James Golden Eloué